



COMMUNIQUÉ de PRESSE

COMMUNICATION

CP n° 23 du 9 mai 2017

Après le soulagement, doit venir le temps de la clarification

Le Sgen-CFDT se réjouit que les Français aient très largement choisi de voter pour le projet de solidarité, d'ouverture à l'Europe et au monde. Sans ambiguïté, c'est le choix que portait le Sgen-CFDT car universités et FN sont clairement incompatibles. Cependant, après le soulagement, doit venir le temps de la clarification. Alors que la lutte contre les populismes et le totalitarisme a été présente dans tous les débats de la campagne, il va incomber au nouveau président de créer les conditions nécessaires au retour de la confiance et de l'espoir. En matière de défense de la démocratie, il ne suffit pas de dire, il faut aussi agir.

En particulier, le président va devoir proposer rapidement un projet et une méthode pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Lors de la campagne, le Sgen-CFDT a publié 16 propositions pour l'Enseignement supérieur et la Recherche (ESR). Parmi celles-ci, la démocratie sociale et le dialogue social occupent une place centrale. Il sera de la responsabilité du Président de la République de donner une impulsion claire pour la démocratisation de la gouvernance des établissements de l'ESR. Associer l'ensemble des personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, BIATSS) aux décisions qui les concernent est une condition indispensable pour qu'ils retrouvent l'espoir et la confiance dans leurs dirigeants et l'État. S'il n'est pas question pour le Sgen-CFDT de remettre en cause l'autonomie des établissements, celle-ci doit être celle des équipes et pas du seul président ou directeur d'établissement.

En ce qui concerne les personnels, les discussions sur le Protocole Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR) viennent de s'achever. La plupart des textes sont publiés. Le Sgen-CFDT sera vigilant sur leur mise en œuvre. Mais il rappelle aussi que cela ne constituait pas toutes les revendications

de la CFDT. Il faudra revenir sur la reconnaissance du doctorat et la revalorisation des débuts de carrière. Il faudra aussi que s'ouvrent de véritables discussions sur la sécurisation des parcours professionnels des contractuels sur projet de recherche. Le Sgen-CFDT a signé le protocole sur la fonctionnarisation des personnels ouvriers des CROUS. Il entend aussi que ce chantier soit mené à son terme dans le respect des engagements pris avec le gouvernement précédent.

Par ailleurs, le candidat proposait de réformer le baccalauréat. Le Sgen-CFDT dit chiche mais à condition que cette réforme ne se contente pas de revoir le nombre des épreuves finales. Ce serait avoir bien peu d'ambition pour la démocratisation de la réussite de tous les élèves et étudiants et l'élévation indispensable du niveau de qualification de la population, indispensable pour créer les emplois de demain, non délocalisables. C'est au bac -3 +3 qu'il faut s'attaquer : en repensant l'organisation du lycée, en transformant le baccalauréat pour qu'il devienne enfin le premier diplôme de l'enseignement supérieur et en réorganisant l'entrée en licence en particulier en ouvrant le dossier des blocs de compétence. Il faudra aussi interroger l'organisation et le financement de l'ensemble des formations post bac. La loi ESR de juillet 2013 prévoyait une cotutelle du ministère de l'ESR afin d'assurer la qualité des formations et leur cohérence avec la Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur (StraNES). C'est à toutes ses conditions qu'il pourra être mis fin aux pratiques de sélection malthusiennes.

Enfin, le nouveau président devra donner aux établissements d'enseignement supérieur les moyens budgétaires pour accompagner la hausse des effectifs étudiants tant quantitativement que qualitativement. Cela devra passer par une augmentation du budget annuel. Mais il faut aussi mettre en place une programmation pluriannuelle qui permettra de donner la visibilité indispensable à l'élaboration de stratégies d'établissements autonomes. Il en va de même pour le budget des organismes de recherche dont la France a tant besoin. La recherche est source d'innovation et agit donc sur le développement économique et la création d'emplois.

Pour le Sgen-CFDT, si les dossiers sont nombreux et urgents, le président devra prendre le temps de la concertation avec les organisations représentatives des personnels. Celles-ci jouent un rôle indispensable dans notre modèle démocratique. Avec 14 sièges, la CFDT est la première organisation syndicale du CNESER. Elle tiendra la place qui est la sienne : celle d'une organisation exigeante et constructive.

Contact : Franck Loureiro 06.34.27.34.12